

# LIVRET D'ACCUEIL STAGIAIRES EN SITUATION DE HANDICAP



## **Contenu**

INTRODUCTION .....	3
1. Définition du handicap .....	3
2. Législation en vigueur.....	3
3. Notre référent handicap .....	3
PROCEDURES D'ACCUEIL .....	4
1. Organisation.....	4
2. Modalités d'accompagnement.....	4
PARTENAIRES ET CONTACTS UTILES .....	6
1. CAP EMPLOI.....	6
2. MDPH .....	6
3. AGEFIPH .....	6
4. FRANCE TRAVAIL.....	7
5. MISSION LOCALES .....	7

# INTRODUCTION

## I. Définition du handicap

La loi n°2005-102 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées a, dans son article 114 définit la notion de handicap : « *Constitue un handicap, au sens de la présente loi, toute limitation d'activité ou restriction de participation à la vie en société subie dans son environnement par une personne en raison d'une altération substantielle, durable ou définitive d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques, d'un polyhandicap ou d'un trouble de santé invalidant.* »

## 2. Législation en vigueur

La Loi du 11 février 2005 portant sur l'inclusion, et pour « l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées » a mis en avant les principes de non-discrimination et de droit à la compensation du handicap.

La loi oblige les organismes de formation professionnelle à :

- Accueillir les personnes en situation de handicap en formation sans discrimination
- Garantir l'égalité des droits et des chances des personnes en situation de handicap pour accéder à la formation et à la qualification, mais aussi pour leur permettre de valider leur parcours

Les organismes de formation professionnelle doivent veiller à :

- Développer l'accessibilité des formations
- Développer la capacité des équipes à organiser la compensation du handicap des personnes en formation
- S'assurer de la bonne accessibilité des locaux

Chaque organisme doit définir et mettre en œuvre les aménagements nécessaires, afin de créer des conditions favorables pour l'accueil et l'apprentissage des stagiaires en situation de handicap en formation.

Ces aménagements portent sur :

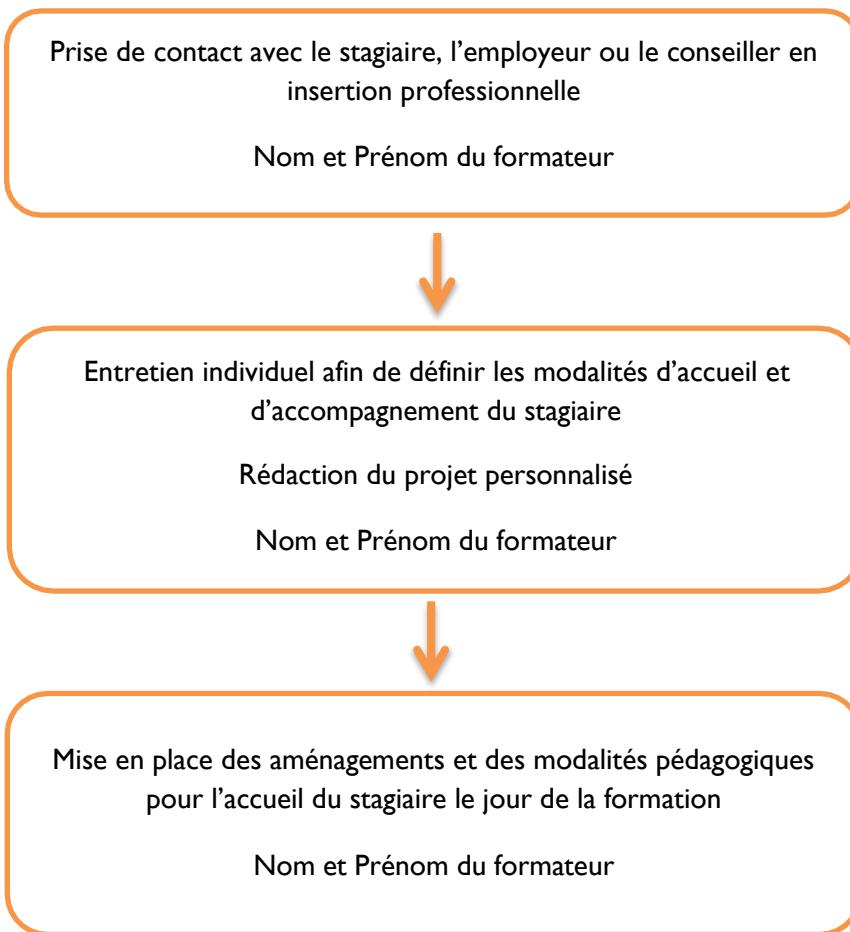
- L'adaptation et l'aménagement de l'environnement de la formation
- L'adaptation des rythmes et des temps de formation - L'adaptation des modalités pédagogiques, contenus, supports, outils

## 3. Notre référent handicap

Laurence TRUCCHI  
[laurence@worknroll-lelab.com](mailto:laurence@worknroll-lelab.com)

# PROCEDURES D'ACCUEIL

## I. Organisation



## 2. Modalités d'accompagnement :

Accessibilité et aménagement du lieu de la formation :

- Place de parking à proximité du centre
- Salle de formation accessible et aménagée
- Sanitaires adaptés
- Transmission des informations en amont (transports, modalités d'accès, plan d'accès simplifié)
- Accompagnement dans les déplacements

Aménagement de la formation :

- Transmission des contenus pédagogique en amont de la formation
- Prise de contact avec les professionnels de la communication (interprète en langage des signes, etc.) pour anticiper les aménagements nécessaires
- Temps de pause supplémentaires si nécessaire

- Aménagement des horaires et fractionnement des sessions de formation
- Accompagnement individuel

Aménagements pédagogiques :

- Supports et contenus pédagogiques mis à disposition sur ordinateur
- Mise à disposition d'outils facilitant la communication (communication orale et écrite)
- Adaptation des mises en situation (supports visuels, mises en situation pratiques et concrètes)
- Envoi des supports pédagogiques en version numérique à l'issue de la formation
- Equipe pédagogique sensibilisée au Handicap

## PARTENAIRES ET CONTACTS UTILES

### I. CAP EMPLOI

Siège Cap emploi 974  
27 rue de l'Océan Indien  
Pointe des Châteaux  
97436 Saint-Leu  
02 62 71 12 12  
[infos@capemploi974.fr](mailto:infos@capemploi974.fr)

Antenne Saint-Paul ouest  
27 rue de l'Océan Indien  
Pointe des Châteaux  
97436 Saint-Leu  
02 62 45 99 47

Antenne Saint-Pierre sud  
2, René Dufestin  
97410 Saint-Pierre  
02 62 32 31 11

Antenne Sainte-Clotilde nord/est  
12 rue des 2 Canons, Local n°1, Bât B  
97490 Sainte-Clotilde  
02 62 41 90 40

### 2. MDPH

Siège social  
13, rue Fénelon - BP 60183  
97464 Saint-Denis Cedex  
Numéro vert MDPH : 0 800 000 262  
[mdph974@mdph.re](mailto:mdph974@mdph.re)

Antenne Sud  
13, rue Augustin Archambaud  
97410 Saint-Pierre

### 3. AGEFIPH

Délégation Régionale Agefiph Réunion-Mayotte  
Centre d'Affaires Cadjee - Bât C - 2ème Etage  
62 bd du Chaudron  
97495 SAINTE CLOTILDE CEDEX  
[dr974@agefiph.asso.fr](mailto:dr974@agefiph.asso.fr)  
0 800 11 10 09

## **4. FRANCE TRAVAIL**

DIRECTION RÉGIONALE DE FRANCE  
TRAVAIL  
CENTRE D'AFFAIRES CADJEE  
62, BOULEVARD DU CHAUDRON – BÂT C  
CS 52008  
97744 SAINT-DENIS CEDEX 9  
3949

## **5. MISSION LOCALES**

MISSION LOCALE NORD  
BP 30339  
97494 Sainte Clotilde Cedex  
Tél 0262 92 41 41

MISSION LOCALE SUD  
69 – 71 rue Des Bons Enfants, 97410 Saint-Pierre  
Téléphone : 0262 25 77 20

MISSION INTERCOMMUNALE OUEST  
65 Rue du Kovil, St Paul 97460  
Tél. : 0262 45 39 60

MISSION LOCALE EST  
25, Cité artisanale Beaufonds  
BP 57  
97470 Saint-Benoit  
Téléphone : +262 262 502 013